

## **DEC212742INSB**

Décision portant nomination de M Philippe OGER qualité de chargé de mission institut (CMI)

### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Philippe OGER, Directeur de recherche au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut des sciences biologiques, du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 décembre 2022 pour 20 % de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la section 21 « Génétique, génomique » du Comité National.

Pour l'exercice de cette mission, M. Philippe OGER demeure affecté au laboratoire de Microbiologie, Adaptation et Pathogénie (MAP – UMR5240) à Villeurbanne.

#### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25/08/2021

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain Schuhl

